

SADI : SYNDICAT DES AMBULANCIERS DE L'ISERE

Montbonnot,
Le 05/09/2014,

sadi.syndicat@hotmail.com

Mesdames, Messieurs, Chefs d'entreprises,

Par la présente, je vous informe de la reprise du Syndicat Départemental des Ambulanciers Agréés 38 présidé par Mr Barnola jusqu'à ce jour.

Il s'appelle désormais le SADI (Syndicat des Ambulanciers De l'Isère) il est situé au 960 chemin de la croix verte 38330 Montbonnot Saint Martin.

Voici les thèmes que nous allons défendre et aborder :

- Le respect du code de bonne pratique dans tous les établissements de soins de l'agglomération grenobloise.
- Obtenir des rendez-vous réguliers avec les directeurs pour préparer un plan d'action pour faciliter l'application de la loi.
- Pour la qualité de la prise en charge des patients nous avons accepté de faire les formalités administratives (au CHU notamment), en contrepartie nous souhaiterions que la compagnie qui a fait l'entrée soit chargée du retour.
- Essayer de trouver une solution avec l'Hôpital Rhumatologique d'Uriage où le passage au Bureau Des Entrées est interminable.
- Mais aussi le parking des ambulances au CHU où les places sont chères à certaines heures.

- Nous représenterons les sociétés auprès de la CPAM et avec les autres caisses de sécurité sociale (notamment interiale, viamedis etc..) afin d'évoquer les différents problèmes liés à la facturation.
- Nous vous représenterons aussi lors des sous comités des transports sanitaires et à toutes les autres réunions importantes.
- Les lois concernant les avertisseurs lumineux et sonores.

Enfin nous accueillerons toutes les sociétés de tous les secteurs de l'Isère, et nous sommes ouverts à toutes autres suggestions pour améliorer notre travail commun au quotidien.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Le Bureau SADI